

Le baccalauréat professionnel CGEA

Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La classe de bac professionnel CGEA accueille **des élèves issus des classes de 3^{ème}** qui souhaitent s'orienter vers les **métiers de l'agriculture et des productions animales**.

Sur un **cycle de 3 ans**, cette formation permet de maîtriser des **gestes professionnels** et **piloter** au quotidien une **exploitation**.

Elle oriente vers le **salariat qualifié** en production agricole, vers des postes de **techniciens**, vers **l'installation en agriculture**.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour les élèves de troisième :

Décision favorable du conseil de classe de fin de 3^{ème}

Suivre la **procédure académique d'affectation** dans le collège d'origine en indiquant le vœu « 2nde Production » au lycée de Caulnes.

Contactez directement le Lycée de Caulnes pour l'entrée en 1^{ère} ou en Terminale.

LES PLUS DU LYCEE DE CAULNES

- Une **exploitation sur site** (ateliers lait et porcin).
- Des mini-stages pour **expérimenter** sur le terrain.
- Des **visites** d'exploitations.
- Des **liens avec la profession**
- La participation aux **salons professionnels**.
- Un emploi du temps permettant de suivre des **enseignements optionnels variés**.
- Un grand nombre d'heures de **cours** dispensées en **demi-groupes**.
- Une **section sportive handball**

ET APRES ...

-**L'insertion professionnelle** : salarié qualifié, technicien, responsable d'exploitation.

-**La poursuite d'études** : Certificat de Spécialisation, BTS Production animale, ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise).

CONTENU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

Enseignements généraux et professionnels

Stages en organismes professionnels :

4 semaines en seconde

15 semaines en première et terminale

Accompagnement pour effectuer un stage professionnel à l'étranger

Stages collectifs : 2 semaines

Module d'approfondissement professionnel

Diversification dans les entreprises agricoles (visites d'entreprises du territoire)

